



Le Journal d'ARGENT

Juillet 2023

Chères Argentaises, chers Argentais,

C'est avec un réel plaisir que je m'adresse à vous pour la première fois dans le cadre de l'éditorial du bulletin municipal.

Le 17 février 2023, mes collègues conseillers municipaux m'ont accordé leur confiance en m'élisant Maire de notre commune, je tiens à les remercier et espère en être digne.

Je sais compter sur une équipe unie, soudée avec une grande conscience de l'intérêt général au bénéfice des Argentais.

Engagée depuis 2007 aux côtés de Denis MARDESSON au conseil municipal, j'ai pu apprendre et servir la commune.

Vous savez pouvoir compter sur moi, sur mon engagement et mon dévouement.

Nous allons donc, ensemble, continuer de réaliser le programme pour lequel vous nous avez élus en 2020, auprès de Pierre LOEPER.

Nous devons faire face, comme toutes les collectivités, à des contraintes financières fortes ; néanmoins nous avons voté le 30 mars dernier le budget de notre commune avec de beaux projets d'investissement et des travaux permettant de réduire nos dépenses énergétiques.

Le chantier du pôle culturel se termine après de nombreuses péripéties et la création du city stade au stade Coubertin tant attendu par nos jeunes débute.

Nos voiries souffrent, elles aussi, du réchauffement climatique, nos terres argileuses bougent et de nombreuses déformations apparaissent. L'explosion des coûts pour les remettre en état nous oblige à prévoir une rénovation sur plusieurs années. Certaines de nos routes et rues sont départementales, nous travaillons en étroite collaboration avec les services du conseil départemental pour ces travaux et aménagements futurs.

Nous continuons à « batailler » pour mener à bien deux dossiers compliqués, que malheureusement vous connaissez tous, la malfaçon des marches de la mairie et de la bibliothèque et la mérule de l'église.

Un défi pour le futur nous attend, comme vous le lirez dans ce bulletin, nous commençons les travaux du PLUI avec la communauté de communes. C'est grâce à ce document encadrant les règles d'urbanisme que le développement d'Argent dans les prochaines années va s'écrire.

Argent sera à l'honneur cette année grâce au comice agricole organisé en partenariat avec les agriculteurs, qui seront mis en lumière, et le comité des fêtes. Ce moment de fête et de convivialité sera réussi grâce à l'investissement de chacun d'entre vous !

Nous avons la chance de vivre dans un espace naturel que beaucoup nous envie, notre parc communal sera au centre de nos attentions cette année et je continuerai à œuvrer jour après jour pour le rayonnement et le développement touristique du canal et de l'Étang du Puits.

Je vous souhaite un bel été.



Votre Maire



Les résumés des comptes rendus du Conseil Municipal

Conseil du 1^{er} décembre 2022

- ✓ Adoption de la nomenclature Comptable M57 au 1^{er} janvier 2023
- ✓ Décision modificative n°1 du budget primitif 2022 du service de l'eau et de l'assainissement
- ✓ Mandatement anticipé du budget 2023
- ✓ Fixation des tarifs des services publics communaux pour 2023
- ✓ Grille de quotient familial 2023
- ✓ Tarifs 2023 du centre de loisirs et de l'accueil périscolaire en fonction du quotient familial
- ✓ Admissions en non-valeur et créances éteintes
- ✓ Partage de la taxe d'aménagement entre la commune et la Communauté de Communes Sauldre et Sologne
- ✓ Modification du tableau des effectifs
- ✓ Recrutement d'agents contractuels sur des emplois non permanents pour l'année 2023
- ✓ Contrat d'assurance des risques statutaires pour l'année 2023
- ✓ Demande de subventions au titre de la DETR 2023 et du Contrat Régional de Solidarité Territoriale pour le projet de city stade
- ✓ Demande de subvention auprès de la CAF pour le réaménagement extérieur de la crèche Les P'tits Plumeux
- ✓ Adoption du règlement funéraire de la commune d'Argent-sur-Sauldre
- ✓ Bail rural de Madame et Monsieur HOUSSEMAINE
- ✓ Avis du conseil municipal sur les ouvertures dominicales 2023 du magasin SUPER U
- ✓ Approbation de la modification des statuts du SDE 18
- ✓ Adhésion au GIP RECIA
- ✓ Souscription aux services du GIP RECIA pour les écoles - Mise en place de Prim'OT
- ✓ Dérogation à la règle de constructibilité limitée en RNU – demande de classement de la parcelle AP 0012 dans les parties à urbaniser conformément à l'article L.111-4 du code de l'urbanisme
- ✓ Vente de la parcelle AO 514 sise rue des Acacias à Madame et Monsieur LAFON
- ✓ Nouvelle dénomination cadastral d'un lieu-dit sur la RD 176 (route de l'Étang du Puits)
- ✓ Vente d'un logement social sis 10 rue Jean Mermoz - Avis du conseil municipal - rectificatif d'une erreur matérielle
- ✓ Communication des décisions prises par le maire par délégation du conseil municipal

Conseil du 18 janvier 2023

- ✓ Bail rural de Madame Amandine BOUTON
- ✓ Approbation de la convention de gestion de la Zone d'Activité Economique « Les Aubépins » entre la Communauté de Communes Sauldre et Sologne et la commune d'Argent-sur-Sauldre
- ✓ Bourse pour les voyages scolaires éducatifs 2023 – Fixation du montant à 30 euros
- ✓ Attribution d'un ouvrage aux enfants entrant en 6^{ème}
- ✓ Concours des maisons fleuries 2022 - Fixation du montant des prix
- ✓ Communication de l'état annuel présentant l'ensemble des indemnités brutes de toutes natures dont bénéficient les élus siégeant au sein du conseil municipal d'Argent-sur-Sauldre
- ✓ Communication des décisions prises par le maire par délégation du conseil municipal



Conseil du 17 février 2023

- ✓ Élection de Madame Anne CASSIER au poste de Maire
- ✓ Détermination du nombre des d'adjoints et élection des adjoints
 - 1^{er} adjoint : Philippe STROOBANT – Travaux, manifestations, urbanisme, sécurité
 - 2^{ème} adjoint : Gaëlle GIRAUD – Personnel, jeunesse, affaires scolaires, sports, logement
 - 3^{ème} adjoint : Stéphane BORDIER – Associations, culture, tourisme, patrimoine
 - 4^{ème} adjoint : Sophie ESPEJO – Communication
 - 5^{ème} adjoint : Pierre LOEPER – Finances, affaires sociales
- ✓ Tableau du conseil municipal
- ✓ Formation des neuf commissions municipales
- ✓ Désignation des délégués du conseil municipal auprès de différents organismes
- ✓ Désignation des cinq délégués du conseil municipal au conseil d'administration du CCAS
- ✓ Constitution de la commission d'appel d'offres – Désignation des trois membres titulaires et de leurs trois suppléants
- ✓ Délégations consenties au Maire par le conseil municipal
- ✓ Fixation du montant des indemnités de fonctions du Maire et des adjoints
- ✓ Demande de subventions au titre de la DETR 2023 et du Contrat Régional de Solidarité Territoriale pour le projet de city stade - rectificatif
- ✓ Communication des décisions prises par le maire par délégation du conseil municipal

Conseil du 30 mars 2023

- ✓ Approbation du compte de gestion 2022 - Budget de la commune
- ✓ Approbation du compte de gestion 2022 - Budget annexe de l'eau et de l'assainissement
- ✓ Compte administratif 2022 - Budget communal
- ✓ Compte administratif 2022 - Budget annexe de l'eau et de l'assainissement
- ✓ Affectation des résultats de l'exercice 2022 - Budget communal
- ✓ Affectation des résultats de l'exercice 2022 - Budget annexe de l'eau et de l'assainissement
- ✓ Vote des taux de fiscalité directe pour 2023 – Maintien des taux de 2022
- ✓ Subventions aux associations pour 2023 pour un montant de 86 000 euros
- ✓ Amortissement des participations aux travaux du SDE 18, de GRDF et d'Orange et des frais liés à la réalisation des documents d'urbanisme pour 2023 - Budget communal
- ✓ Amortissement des immobilisations - Budget annexe de l'eau et de l'assainissement pour 2023
- ✓ Amortissement des subventions d'équipement du budget annexe de l'eau et de l'assainissement pour 2023
- ✓ Constitution de provisions pour dépréciation des comptes de tiers
- ✓ Budget primitif 2023 de la commune
- ✓ Budget primitif 2023 du service de l'eau potable et de l'assainissement
- ✓ Bail rural de Monsieur Jean Michel COLSON
- ✓ Avance de frais pour des dépenses éligibles au Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la fonction Publique (FIPHP)
- ✓ Communication des décisions prises par le maire par délégation du conseil municipal

Les arbres et le diagnostic du parc

Le parc a été créé par Nicolas Dupré de Saint-Maur, propriétaire du château qu'il a acquis en 1765.

Il est délimité par la rue Nationale et ses commerces à l'ouest, le château de Saint-Maur et l'église au nord, la Sauldre à l'est et l'ancien mur d'enceinte au sud.

Au fil des années, cet ancien bois s'est ouvert de plus en plus vers le public et s'est agrémenté de tables de pique-nique, d'une aire de jeux pour enfants, d'un terrain de pétanque et d'un espace dédié au tir à l'arc.

L'entretien, la gestion et la sécurité de ce parc sont au cœur des préoccupations de vos élus. Ainsi, en 2022 nous avons réalisé un diagnostic phytosanitaire et sécuritaire sur l'état des arbres.

Le résultat de cette étude nous contraint à abattre, en 2022-2023, des arbres dangereux atteints soit par une maladie soit présentant un problème morphologique.



Carte de la zone du parc concernée par l'étude

Au printemps 2023, nous poursuivons nos travaux avec une étude d'orientation et de gestion à partir d'analyses de sols pour assurer le renouvellement du parc arboré avec des essences mieux adaptées au type de sol et à la problématique majeure des conditions climatiques.

Nous pourrions planter des essences d'arbres adaptés aux sols et aux conditions climatiques dès l'automne.

À ce jour, notre parc comporte 728 arbres de 27 essences différentes, majoritairement des charmes (158), des tilleuls (152) et des chênes (126).

Cette belle diversité est à la source des différentes ambiances que vous trouvez en vous promenant dans les allées et le long de la Sauldre.

Notre parc est très fréquenté par les Argentais tout au long de l'année et par les touristes pendant la période estivale, proche du centre-ville et en bordure de la RD940 beaucoup de voyageurs s'y arrêtent pour faire une pause et s'y détendre.

Cette fréquentation accentue la sensibilité du site que nous devons préserver.

Des projets de biodiversité sur différents secteurs du parc et des panneaux d'informations ludiques sont en cours de réflexion.

Zoom sur le parc



Un lieu de vie partagé

Le parc comme terrain d'entraînement

Le parc accueille deux associations sportives, la Pétanque Argentaise et la Flèche d'Argent.

La Pétanque Argentaise occupe un bâtiment communal avec un terrain intérieur pour l'hiver et un terrain extérieur en contre bas du parc qui après un agrandissement en 2022, leur permet d'accueillir des concours importants.

La Flèche d'Argent, club de tir à l'arc, occupe au fond du parc un terrain extérieur pour leurs entraînements du printemps et de l'été ainsi que diverses compétitions.



Le concours de pétanque



L'entraînement de tir à l'arc

Un cœur culturel

Le parc est aussi un lieu culturel avec la présence d'éléments architecturaux comme la glacière, le musée et sa tour, ainsi que l'église.

Durant la période estivale, venez profiter du parc agrémenté des vingt-deux photographies sélectionnées lors du concours photos de 2023. Le thème de cette année est « Les édifices publics de l'ancien canton d'Argent-sur-Sauldre ». L'exposition est visible gratuitement du 1^{er} juillet au 30 septembre 2023, avec un départ conseillé devant la grille du château.



La glacière



L'exposition photographique de 2022

Zoom sur le parc



Un espace propice aux manifestations

Le parc est également un lieu propice à l'accueil de manifestations comme la chasse aux œufs et le jeu de piste du lundi de Pâques ainsi que la Rose de Mai et sa brocante le dernier week-end de mai.



La chasse aux œufs



La chasse aux œufs



La brocante de la Rose de Mai



Le feu d'artifice du 14 juillet

La fête du 14 juillet et son feu d'artifice ainsi que tous les 7 ans, comme c'est le cas cette année, le bal du comice agricole.

Le parc est le « poumon vert » d'Argent-sur-Sauldre, un lieu de partage et de détente pour les Argentais et les touristes.

Le changement du mobilier urbain

Pour garantir la qualité des services, le mobilier urbain (table de pique-nique et corbeilles à déchets) sera changé dans le courant de l'été 2023.





0%

**D'AUGMENTATION DES TAUX D'IMPOSITION
MUNICIPAUX EN 2023 POUR LA SEPTIÈME
ANNÉE CONSÉCUTIVE**

ZOOM SUR LES CHIFFRES CLÉS DE 2023

- L'augmentation du prix de l'énergie représente + 221 000 € par rapport au budget 2022.
- Au 1^{er} juillet 2022, l'État a revalorisé de 3,5% le point d'indice des agents de la fonction publique, la commune a néanmoins réussi à maintenir les charges de personnel au niveau de 2022.
- Le prix des repas de la restauration scolaire a été réactualisé par notre prestataire de +8 % au 1^{er} janvier 2023.

DÉPENSES

896 198 €

➤ CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL

- Achats
- Prestations de services extérieurs
- Fluides et entretien des bâtiments communaux

73 000 €

➤ CHARGES FINANCIÈRES

- Intérêts des emprunts en cours

1 301 856 €

➤ CHARGES DE PERSONNEL

- Masse salariale pour 32 agents des services municipaux (services techniques, services administratifs, accueil de loisirs, bibliothèque, personnel d'entretien et de restauration scolaire...)

310 563 €

➤ AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE

- Contingent du service d'incendie
- Subventions aux associations et au CCAS
- Contributions aux organismes de regroupement
- Indemnités des élus

RECETTES

➤ IMPÔTS DES MÉNAGES

1 094 370 €

➤ AUTRES IMPÔTS

273 299 €

➤ PAIEMENTS DES SERVICES PAR LES USAGERS

237 103 €

➤ DOTATIONS DE L'ÉTAT

546 106 €

➤ SUBVENTIONS PERÇUES

362 496 €

➤ REVENUS DES IMMEUBLES

123 909 €

UN SOUTIEN CONSTANT AUX ASSOCIATIONS ARGENTAISES SUBVENTIONS 2023

CULTURE	
Les amis du cinéma	1 300,00
Centre culturel et de loisirs	1 300,00
CCLA Théâtre	1 000,00
Happy Dance	300,00
Foly Danse	300,00
Harmonie Sauldre et Sologne	1 700,00
Ecole de Musique SI FA SI LA	6 500,00
Les Amis de la Bibliothèque du Cher	50,00
Les Amis du Patrimoine	1 300,00
AFA Tarot	300,00
3 Âmes Arts	200,00
SOCIALE	
Coopérative Scolaire Albert Camus	1 000,00
Amicale Laïque d'Argent	1 000,00
Les P'tits Plumeux	28 000,00
Comité des Fêtes	3 200,00
Feu d'Artifice + bal 14 juillet (Comité des Fêtes)	3 000,00
Feu d'Artifice Comice (Comité des Fêtes)	5 000,00
Comité des Rifles	1 500,00
COS du Personnel Municipal	1 000,00
Club de l'Amitié	100,00
Secours Catholique	100,00
Secours populaire	100,00
SPORT	
Athlétisme	500,00
CSA Foot	1 700,00
Ecole de Foot	1 300,00
Gym'Argent	1 400,00
La Flèche d'Argent	1 400,00
Marcheurs Randonneurs Argentais	350,00
Pétanque Argentaïse	700,00
Le Pêcheur Solognot	600,00
Moto Club d'Argent	800,00
Bad'argent	400,00
AS Collège	100,00
DIVERS	
Amicale des Sapeurs Pompiers	1 200,00
UNC-AFN	100,00
CDAD (Accès aux Droits)	500,00
LEZ'ARTS Ô Collège	100,00
Comice d'Argent sur Sauldre	15 000,00
Réserve	1 600,00
TOTAL	86 000,00

LES PRINCIPALES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET 2023

❖ Château 42 000 €

❖ Crèche 37 546 €

❖ Musée 12 305 €

❖ Travaux de voirie 160 340 €

❖ Parc du château
Arbres 15 000 €
Tables 15 600 €

❖ Éclairage public 34 105 €

❖ Passerelles Sauldre 17 000 €

❖ Centre de loisirs 8 750 €

❖ Écoles 12 850 €

❖ Église 43 000 €

❖ City-Stade 88 698 €

❖ Hôtel de ville 61 500 €

Lancement de la procédure d'élaboration du PLUi et de la concertation

Les 14 communes de la Communauté de Communes de Sauldre et Sologne se sont engagées dans l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

Qu'est ce qu'un PLUi ?

- Un **projet de territoire transversal** à l'échelle des 14 communes de Sauldre et Sologne qui exprime un cap et des objectifs communs pour l'aménagement de la Communauté de communes et définira les grandes orientations en matière d'urbanisme, de développement économique, d'habitat mais aussi de protection environnementale, des paysages et du patrimoine à l'horizon 2040.
- Un **outil réglementaire unique** applicable sur l'ensemble de l'intercommunalité. Il fixera le droit des sols applicables aux demandes d'urbanisme (permis de construire, déclarations préalables de travaux, permis d'aménager, etc.). Il se substituera à terme aux documents d'urbanisme communaux (les PLU et les cartes communales) et à l'application du RNU (règlement national d'urbanisme) pour les communes sans document.

Où en sommes-nous ?

La communauté de communes Sauldre et Sologne a démarré une première étape de cette procédure : celle du diagnostic territorial. La procédure totale s'étendra sur près de 3 ans.

Celle-ci vise à analyser l'état initial du territoire et identifier les dynamiques à l'œuvre sur le territoire pour l'ensemble des thématiques concernées et impactées par la politique locale d'urbanisme : la démographie, l'habitat, le marché de construction, l'économie, l'agriculture, le patrimoine bâti et naturel, la biodiversité, les paysages, etc.

Depuis le mois de février 2023, les élus, accompagnés par le Bureau d'études Cittànova et par divers acteurs du territoire (services de l'État, chambres consulaires, partenaires institutionnels...), travaillent à établir ce diagnostic. À l'occasion de temps collectifs, à l'image de sortie en bus ou d'ateliers, mais aussi de temps individuels en commune, ils partagent leur vision du territoire.

Cette étape liminaire se poursuivra jusqu'à l'été 2023. Le mois de juin sera notamment consacré à son partage et son enrichissement par les partenaires, les élus et les habitants du territoire.



Quelles étapes à venir ?

Ces constats partagés permettront d'identifier les enjeux, les forces et les fragilités du territoire intercommunal. Ils alimenteront les réflexions intercommunales à venir afin d'exprimer les orientations communes et le cap du projet de territoire.

À ce titre, l'élaboration du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), deuxième étape de l'élaboration du PLUi, se déroulera dès le second semestre de l'année 2023.

Une fois le cap fixé, les grandes orientations seront ensuite traduites de façon réglementaire à partir de 2024 par l'élaboration des pièces opposables du PLUi : le règlement écrit, le zonage et les orientations d'aménagement et de programmation.

Le PLUi devrait entrer en vigueur au cours de l'année 2026.

Comment participer ?

Tout au long de la procédure d'élaboration du PLUi se tiendra une concertation continue visant à permettre à toutes les personnes de s'informer et de s'exprimer sur cette démarche : les habitants du territoire, les associations, les entreprises, les agriculteurs, les porteurs de projets, etc.

De nombreux temps de participation animeront la démarche : réunions publiques, ateliers participatifs, etc.



Vous voulez connaître l'avancée de la procédure ?

- Rendez-vous sur le site Internet de la Communauté de communes Sauldre et Sologne
www.sauldre-sologne.fr
- Retrouvez les articles dans les bulletins communaux et le journal de l'intercommunalité

Vous voulez donner votre avis et participer à la construction du projet ?

- Déposez vos contributions au sein du registre mis à votre disposition dans chaque commune et au siège de la communauté de communes ou sur l'adresse mail dédiée
plui@sauldre-sologne.fr
- Participez aux réunions publiques organisées à chaque étape de la procédure
- Contribuez aux ateliers participatifs pour l'élaboration du projet

Zéro phyto

Le point écologique

Depuis le 1^{er} juillet 2022, nous n'avons plus l'autorisation d'utiliser des produits phytosanitaires dans le cimetière et sur les terrains de sport (par exemple, le terrain de pétanque). Le désherbage se fait donc manuellement, ou avec des produits zéro phyto dont le coût est très élevé.

L'herbe y sera malheureusement plus présente.



La réfection de la voirie

Au mois de juin, les réfections de la rue Aristide Briand, de la route de Romecrot (qui avait été arrachée suite à un violent orage) et de la petite route de Blancafort (jusqu'au pont) ont été réalisées.

Ces travaux font partie d'un programme pluriannuel de réfection des voiries de la commune.

Le budget consacré à ces travaux est de 71 000 € pour la rue Aristide Briand et la route de Romecrot et 41 000€ pour la petite route de Blancafort.

L'éclairage public

Pour des raisons de sécurité (mats très abîmés au pied), d'esthétique et d'économie d'énergie, l'ensemble des candélabres sur la RD 940 entre la rue de Paris et l'intersection avec le boulevard Théophile Pellé ont été changés. Cette opération est menée en partenariat avec le Syndicat d'énergie du Cher « SDE 18 ».

Lors de la réalisation de ces travaux, les réseaux téléphoniques et électriques ont également été enterrés.

En fin d'année 2023, l'éclairage public de la RD 940 entre le boulevard Théophile Pellé et le rond-point d'entrée sud seront également changés pour là encore dans un souci d'économie d'énergie et de sécurité.

Le coût des travaux de modernisation et de sécurisation du réseau d'éclairage public s'inscrit également dans un programme pluriannuel d'investissement pour un montant restant à charge pour la commune de 51 000 € pour la première phase et de 40 000 € pour la deuxième phase.



L'église

Après plusieurs mois de réflexion et d'investigation, des solutions ont été trouvées et formulées dans un rapport réalisé par l'architecte pour éradiquer la mérule et reconstruire les bancs.

Ce dossier est en cours d'instruction par les services des monuments historiques et le marché de recrutement des entreprises pour la réalisation des travaux est en cours de rédaction.

Le coût prévisionnel du projet de réhabilitation est estimé à 250 000 €.



Le city-stade

Cet été, les jeunes peuvent profiter de leur nouveau city stade. En effet, les travaux débutés en mai avec la création d'une dalle s'achèvent en juillet avec la pose de la structure.

Coût du projet : 88 700 €

Le Pôle Culturel

Les dernières levées de réserves ont été réalisées par les entreprises. Les associations pourront investir les lieux durant l'été ! Les aménagements extérieurs seront bientôt réalisés.



Les marches de la mairie et de la bibliothèque

Suite à différentes malfaçons et après reconnaissance par les assurances, les travaux de réfection des marches de la mairie et de la bibliothèque seront effectués en 2023.

Le recrutement de l'entreprise et la validation par les assurances sont en cours.

La Véloroute V48

L'ambitieux projet porté par le département de relier à vélo deux sites classés au patrimoine mondial de l'UNESCO, la Loire à Sully-sur-Loire à la cathédrale de Bourges (en passant par l'étang du Puits), a commencé.

Le démantèlement des voies ferrées entre Aubigny-sur-Nère et Sully-sur-Loire a eu lieu au printemps. La gare d'Argent a été utilisée comme lieu de stockage

À terme les touristes et les habitants pourront circuler en vélo en toute sécurité.



Le cinéma

Pour améliorer le confort des usagers lors des séances de cinéma, une climatisation réversible a été installée cet hiver. Il sera donc possible de regarder un film au frais cet été !

Depuis la crise sanitaire les habitudes ont changé, les fréquentations des cinémas ont baissé. Afin d'affirmer notre soutien, la municipalité ne demande, comme depuis 2020, pas de loyer au Amis du cinéma pour l'utilisation de la salle.

En effet notre cinéma est géré par une association dynamique qui recherche des bénévoles afin de pouvoir perdurer ! N'hésitez pas à les rejoindre !

L'Étang du Puits et le Canal de la Sauldre



Un Espace Naturel Sensible

L'Étang du Puits vient d'entrer dans le cercle des « escapades natures » du conseil départemental du Cher. La labellisation « Espace Naturel Sensible » (ENS), a permis l'élaboration d'un sentier pédagogique balisé de 8km permettant de faire le tour de l'étang et rejoignant ainsi le circuit du Loiret.

Des modules informatifs vous permettent de découvrir la faune et la flore, si caractéristiques des zones humides, la particularité des arbres et l'histoire du site. De nouveaux bancs sont installés tout au long du trajet pour le plaisir de s'asseoir, que ce soit pour une petite pause ou un temps d'observation ou de méditation.



Des animations découvertes



Des panneaux de sensibilisation



Le tour de l'Étang balisé

Des animations pour découvrir cet espace naturel d'exception



Dimanche 9 juillet - 7h00

Circuit autour du Canal de la Sauldre

Vendredi 28 juillet - 7h00

Richesse de l'Étang

Dimanche 22 octobre - 9h00

Un patrimoine inscrit dans l'histoire mondiale

Jeudi 2 novembre - 9h00

Balade d'automne

Tarifs : 3€ / gratuit pour les moins de 12 ans



Informations et réservations :
Nature Images Découverte
02 48 58 66 33

L'Étang du Puits et le Canal de la Sauldre



Les passerelles de la Queue des Fouchères

L'association du Pêcheur Solognot a réalisé des passerelles à la Queue des Fouchères. Elles permettent de relier la rive aux petites îles, qui jusqu'alors n'étaient accessibles qu'en bateau.

Pêcheurs confirmés ou débutants, n'hésitez pas à rejoindre l'association. Un grand merci pour cette belle action.



Contact :

Paul VIDAL, Président du Pêcheur Solognot
06 16 41 48 41



Se baigner à l'étang

Nous avons la chance de pouvoir bénéficier d'une baignade surveillée sur notre commune dans un cadre naturel que beaucoup nous envient.

Profitez-en et n'hésitez pas à la faire découvrir.

La baignade surveillée sera assurée du 1^{er} juillet au 31 août 2023 de 14h00 à 19h00.

L'Aquaparc

Cet été l'Aquaparc est de retour sur la plage d'Argent à l'Étang du Puits. Sauts, glissades, éclats de rire seront au rendez-vous sur la structure gonflable sur l'étang. Vous pouvez tout simplement vous détendre avec un rafraîchissement ou une gaufre sur le sable !

Le parc est ouvert du 1^{er} juillet au 31 août 2023, 7 jours sur 7, de 11h45 à 19h00.



Réservations :

Par SMS en précisant : le jour, l'heure souhaitée, le nombre de personne, votre nom
07 60 42 22 11



©AD2T

Le saviez-vous ?

Lorànt DEUTSCH, chroniqueur sur RTL, aime venir séjourner en Sologne.

Au printemps les différents animateurs de la célèbre station de radio ont présenté leur lieu de villégiature favori. Lorànt DEUTSCH a assuré la promotion du Cher Nord le 15 avril, sans oublier de citer l'Étang du Puits et l'Aquaparc !

Disponible en replay.

L'Étang du Puits et le Canal de la Sauldre



Les balades au fil de l'eau

Pour rejoindre l'Étang du Puits sans prendre la route, ou simplement pour voguer en toute tranquillité, rien de mieux qu'une petite promenade en bateau ou en step paddle sur le Canal de la Sauldre. Afin de préserver la biodiversité du canal, seul les plats seront fauchés. Les descentes resteront intactes afin de protéger les espèces qui y vivent.

Le Figaro, dans son édition du 8 juin 2023, cite les balades au fil de l'eau dans les 10 meilleures choses à faire en Sologne.

Rendez-vous à la Marine, au niveau du rond-point de Gien. Ouverture du 1^{er} juillet au 28 août 2023, du vendredi au lundi, de 9h à 12h et de 13h à 18h.



Réservations :

06 42 60 84 25

02 48 58 40 20



Tarifs bateaux électriques

2 bateaux disponibles

1 heure

10€/bateau

Matinée (9h15-13h15)

25€/bateau

Après-midi (13h30-18h00)

30€/bateau

Journée (9h15-18h00)

50€/bateau

Tarif step paddles

4 step paddles disponibles

1 heure

5€/step paddle



Une série sur le Canal de la Sauldre

Réalisées par Xavier GASSELIN et Coralie BALLERAT, de la société Élément Audiovisuel, une dizaine de vidéos ont été tournées, du 2 au 17 mai, le long du canal entre Lamotte-Beuvron et Blancafort.

Intitulés *Un canal et plus encore*, ces programmes courts seront diffusés sur France 3 Centre-Val de Loire cet été. Ils ont pour objectif de favoriser le tourisme et la découverte du territoire au travers des rives du Canal de la Sauldre et de l'Étang du Puits.

Grâce aux financements de France 3 Centre-Val de Loire, la région Centre-Val de Loire, le Syndicat Mixte du Pays Sancerre Sologne, la Communauté de communes Sauldre & Sologne, Industrie Élément Audiovisuel et le département du Cher.

La Bibliothèque



Un lieu de vie



La bibliothèque c'est des livres, des CD et des DVD mais pas seulement.

C'est surtout :

- des rires pendant les parties enflammées de jeux de société
- du portage à domicile
- des bébés sur le tapis d'éveil et des enfants qui jouent aux petites voitures
- des ados, et aussi des adultes, affalés dans les poufs
- des séances discussion-coloriage entre parents
- des moments d'échange et de partage comme pendant la dédicace de Rémi RAFESTHAIN ou lors des lectures de la bibliothécaire à l'EHPAD d'Argent

La bibliothèque s'adapte à tout le monde pour vous permettre de passer un bon moment.



Le retour des jeux vidéo !

Vous les aviez adorés en 2021, ils reviennent pour l'été 2023. Les jeux vidéos ont fait leur grand retour à la bibliothèque.

Vous pouvez profiter de la Playstation 4 et de la WiiU avec ses jeux familiaux. Les plus aventureux peuvent s'essayer au casque de réalité virtuelle.

S'inscrire à la bibliothèque

L'inscription à la bibliothèque est gratuite. Il vous suffit de vous présenter à la bibliothèque pendant les horaires d'ouverture, avec une pièce d'identité en cours de validité et un justificatif de domicile.

Les horaires pendant les vacances d'été

Lundi : 10h00 - 12h00 et 15h00 - 19h00

Mardi : 10h00 - 12h00 et 15h00 - 18h00

Mercredi : 10h00 - 12h00 et 15h00 - 19h00

Jeudi : 15h00 - 18h00

Vendredi : 10h00 - 12h00 et 15h00 - 17h00



2 mois avant le Comice



Les préparatifs

Le thème du comice 2023 est les pays du monde. Parmi les pays représentés, vous pourrez retrouver le Canada, la France, l'Écosse, les États-Unis et plein d'autres à découvrir.

Quatre réunions publiques ont permis d'organiser les préparatifs et le déroulé du comice.

Merci à toutes et à tous pour votre participation !



Les Fanfares de la Saison Culturelle

Dans le cadre de la Saison Culturelle Intercommunale, organisée par la Communauté de communes Sauldre et Sologne, la commune d'Argent a sollicité deux fanfares pour vous divertir durant la cavalcade.

La Fanfare de la Saugrenue vous proposera des compositions originales ainsi que des reprises dans un style rock'n'pop.



©Mathieu DUBOIS



©Julien LABROSSE

La playlist des Wilson 5 reprend 100 ans de musique, en passant par tous les styles, dans une ambiance groove.



©Wilson 5

2 mois avant le Comice



Programme du Comice Agricole 2023

Samedi 8 juillet

Élection de la Reine du Comice -
Salle des fêtes de Brinon-sur-Sauldre - 20h00

Samedi 2 et dimanche 3 septembre

Fermes ouvertes

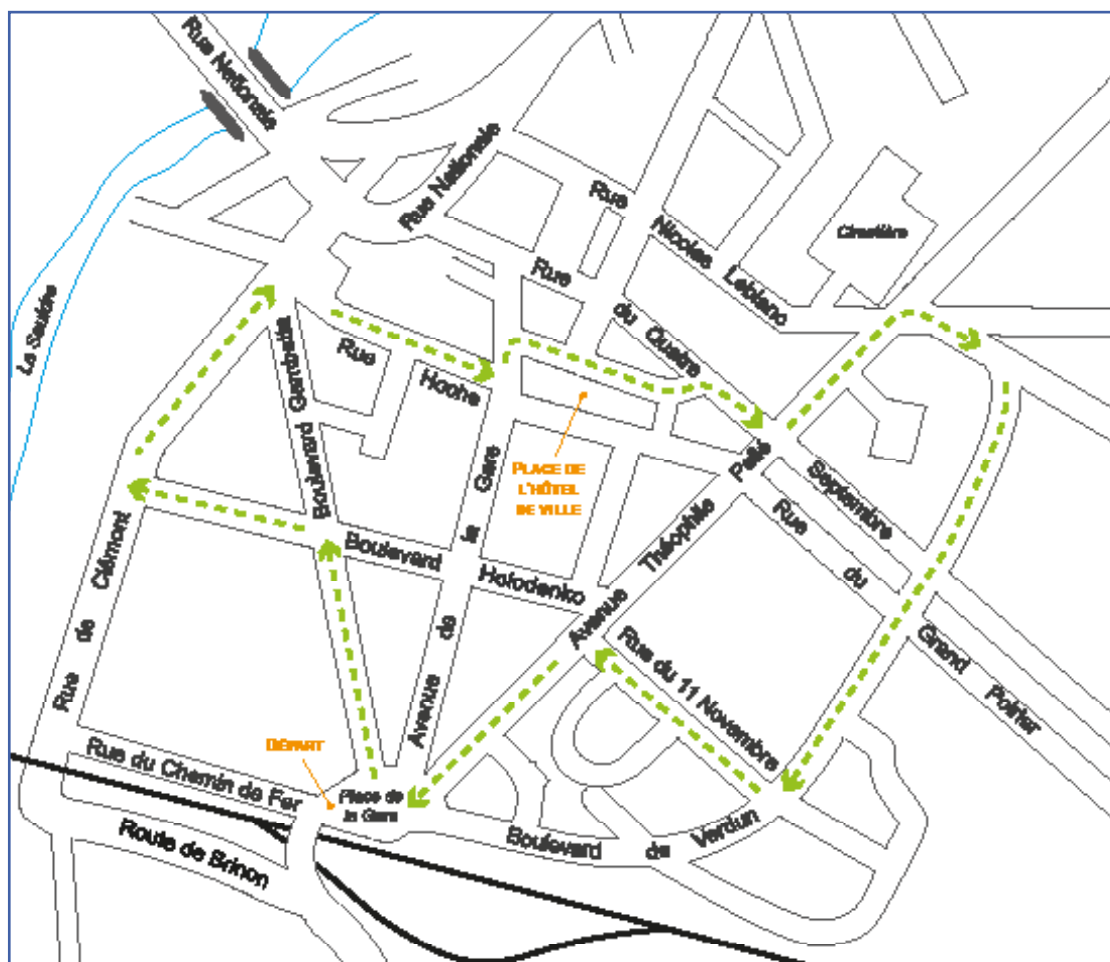


Samedi 9 septembre

Journées des Agriculteurs - Allée des Guyots
Exposition « Du grain au pain » - Musée des Métiers d'Antan - 13h00/18h00
Théâtre de rue - Départ au Musée - 18h30
Dîner champêtre et soirée dansante - Parc du Château
Feu d'artifice - Parc du Château

Dimanche 10 septembre

Messe - Parc du Château - 11h00
Exposition « Du grain au pain » - Musée des Métiers d'Antan - 13h00/18h00
Cavalcade - Centre-ville - 15h00



Parcours de la cavalcade

La crèche d'Argent-sur-Sauldre accueille les enfants de 0 à 3 ans, de 7h à 18h30 du lundi au vendredi. Tout au long de l'année, les enfants participent à des activités diverses : l'enfant reste l'acteur de ses jeux où la spontanéité, le rêve, la fantaisie, l'émotion... ont toute leur place ! Elles font appel aux diverses compétences de l'enfant : sensorielles, motrices et intellectuelles.

Des sorties sont également proposées : nature, Étang du Puits ; école forêt de Clémont ; verger pour la cueillette des pommes ; festival Môm en théâtre ; spectacles de la Communauté de communes Sauldre et Sologne ; participation aux nuits de la lecture sur le thème de la peur à la librairie « La Cabane » à Gien. Nous avons également la chance d'avoir une bénévole, Mme Elisabeth MAUROY, qui vient lire des histoires aux enfants tous les jeudis et qui a la gentillesse de nous prêter des livres chaque semaine.



Les Nuits de la lecture

Des nouveautés cette année : instauration de séances d'approche du chien avec l'association de chiens visiteurs de l'ESC St Brissonnais et intervention de la mini ferme « l'Ecrin du berger » de Coullons en juillet avec des rongeurs pour clôturer ce projet ; mise à disposition par la commune du gymnase tous les lundis matin et mise en place d'un nouveau partenariat avec l'établissement d'accueil médicalisé « Anaïs » le mercredi (partage du gymnase et activités communes) ; organisation d'un spectacle de danse (en partenariat avec l'association Foly Danse) au profit de la crèche avec la participation des enfants !

Des travaux financés par la municipalité : peintures neuves dans les dortoirs et nouvel aménagement extérieur (store, sol souple) ! Nos P'tits Plumeux vont bientôt pouvoir profiter de cet espace nouvellement aménagé !

Des manifestations tout au long de l'année : vide poussette en novembre ; ventes au profit du téléthon ; visite des lutins farceurs et du père Noël ; ventes sur le marché de Noël ; partage de la galette des rois ; kermesse et assemblée générale suivies d'un repas ; ventes de crêpes sur le marché d'Argent sur Sauldre une fois par mois en partenariat avec l'Amicale Laïque (les crêpes sont confectionnées bénévolement par les parents).

Article rédigé par l'équipe de la crèche

Comment la commune contribue au fonctionnement de la crèche ?

Subvention de fonctionnement versée par la commune	28 000 €
Travaux d'investissement 2023 - Aménagement de la cour	37 546 €
Travaux de peinture réalisés par les services techniques	3 486 €
Charges annuelles prises en charges par la commune	
Fourniture d'eau potable	402 €
Fourniture d'électricité	10 714 €
Assurance du bâtiment	258 €
Travaux d'entretien du bâtiment	4 120 €
Mise à disposition du bâtiment à titre gratuit	26 094 €
MONTANT TOTAL	110 620 €

Tribune de l'opposition municipale « Bien vivre ensemble »

Chères Argentaises, Chers Argentais,

L'année 2023 sera celle du Comice agricole d'Argent-sur-Sauldre, des communes de son ancien canton mais aussi de celles de sa Communauté de communes Sauldre et Sologne qui ont choisi d'y participer.

Le Comice, loin de demeurer une simple tradition rurale ancestrale, reste très moderne, de par ses objectifs, en permettant de mettre en valeur l'agriculture locale et son évolution mais aussi notre territoire du Cher nord dans toutes ses activités et spécificités, qu'elles soient économiques, culturelles, sportives, touristiques...

Il s'agit donc d'abord d'une manifestation importante pour nos agriculteurs qui pourront présenter leur profession dans toute sa plus grande diversité, échanger avec les autres professionnels du secteur, participer à différents concours, promouvoir la qualité de leurs productions.

C'est également l'occasion de valoriser l'économie locale et de faire la démonstration du dynamisme de notre population ainsi que de la solidarité qui anime nos communes partenaires.

C'est encore un moment de rassemblement et de partage pour tous, avec une forte mobilisation de nos milieux associatifs.

C'est aussi une grande fête qui va attirer de loin et faire rayonner notre commune et son pays Sancerre Sologne au-delà des frontières régionales.

Notre Comice sera donc une réussite, le pari est déjà pris.

Nous remercions tous ceux qui s'y emploient et nous vous invitons à y participer pleinement, quel que soit votre niveau d'engagement.

En attendant nous vous souhaitons un très bel été.

Tribune de la majorité municipale « Avec vous, continuons à faire vivre Argent »

Chères Argentaises, Chers Argentais,

2023, est une année où nous devons faire face à de nombreuses contraintes budgétaires que nous subissons comme toutes les collectivités. Par anticipation, nous avons souscrit un contrat d'achat groupés pour nos dépenses énergétiques, dont les prix étaient bloqués jusqu'en 2022. L'inflation étant toujours importante en 2023, notre budget énergie a plus que doublé (électricité, gaz, carburant). Nous devons faire face également à diverses autres augmentations comme l'alimentation, les fournitures tant administratives que techniques. Établir le budget communal dans ce contexte avec la volonté de ne pas augmenter les impôts, de réaliser des travaux pour maîtriser notre consommation d'énergie, tout en poursuivant les investissements pour le développement d'Argent fut un exercice d'équilibriste que nous avons su concrétiser.

Conscients des nombreux enjeux, pour 2023 nos efforts porteront sur les études pour la mise en place du nouveau forage d'eau potable, le traitement de la mérule et la réouverture de l'église, la replantation des arbres dans le parc, les rénovations nous permettant de réduire nos dépenses d'énergie (éclairage public et isolation thermique des bâtiments) et pour nos jeunes la sortie du city-stade. Notre voirie communale bénéficie d'un plan pluriannuel d'investissement mis en œuvre dès cette année.

Face aux difficultés nous ne sommes pas seuls, nos partenaires, état, région, département, communauté de communes sont à nos côtés. Nous allons signer prochainement le contrat de territoire avec le conseil départemental qui nous accompagnera dans deux grands projets : la revitalisation du centre-bourg et la création de la maison médicale. Heureusement, la centrale photovoltaïque a vu le jour et les retombées financières attendues seront perçues dès cette année. Cette recette importante participe à l'équilibre budgétaire.

Fort de notre tissu associatif dynamique, nous avons pu lancer l'organisation de notre comice. Ce moment de partage, vitrine de notre commune, sera une fête pour tous. Bel été à tous.



Ils sont nés...

5 janvier Nayan DUBURCQ

27 février Marius ROSE

22 février Zayneb ACHAKOUR

24 mars Lyam LEMONNIER COLLIN

Ils nous ont quitté...

Novembre

Micheline PERRIÈRE, née POMPOM, le 30.11.2022

Décembre

Pierre COSTE, le 04.12.2022

Patrice AGEORGES, le 11.12.2022

Alain DEVIENNE, le 16.12.2022

Roland FÉRET, le 18.12.2022

Simone GITARD, née PHALIPPOU, le 19.12.2022

Jacqueline PLANSON, née TURPIN, le 20.12.2022

Roland BEDU, le 23.12.2022

Jeanine MAGDÉLÉNAT, née MERCIER, le 25.12.2022

Annick DUBURCQ, née PORQUET, le 30.12.2022

Janvier

Monique DESPRÉS, née ROBLIN, le 30.01.2023

Février

Yves MACQUAIRE, le 20.02.2023

Marie LERICHE, le 21.02.2023

Mars

Yvette VERHOEVEN, le 02.03.2023

Dominique JULLIEN, née COUTURIER, le 23.03.2023

Pascal VÉTOIS, le 25.03.2023

Guy DARTONNE, le 27.03.2023

Avril

Suzanne LUCAS, née RENARD, le 03.04.2023

Geneviève JUDET, née GIRARD, le 05.04.2023

Andrée JOJON, née GITTON, le 05.04.2023

Jean-Marie GODELU, le 09.04.2023

Denis TREMEAU, le 20.04.2023

Marie-Solange FONTAINE, née TURPIN, le 23.04.2023

Maurice MATHIAS, le 23.04.2023

Chantal PRESTIFILIPPO, née BEAUFOUR, le 26.04.2023

Nicole SIMON, née BÉGUIER, le 30.04.2023

Mai

Mauricette MIGNON, née BOISROBERT, le 07.05.2023

Jocelyne PUENTES, née BOURBON, le 18.05.2023

René BOURBON, le 29.05.2023

Hommage à Thierry de Montbel

Samedi 14 janvier, c'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès de Thierry de Montbel, à l'âge de 72 ans.

Il fût conseiller général, du Canton d'Argent composé alors des communes d'Argent, Brinon, Blancafort et bien sur Clémont de 1998 à 2015. Il fut aussi Maire de Clémont de 1995 à 2012... 18 ans, proche de tous, luttant pour maintenir les commerces, créant la maison de la pêche et tant d'autres actions, impossibles à énumérer.

Tous ceux qui ont eu la chance de travailler avec lui peuvent témoigner de sa gentillesse, de sa bienveillance et de son humanisme. Tous les habitants du canton le connaissaient, le respectaient et savaient qu'en s'adressant à lui, il trouverait une oreille attentive.

Très présent, nous savions pouvoir compter sur son engagement et son dévouement pour notre canton d'Argent, dont il était si fier.



Les Manifestations



	Manifestation	Lieu	Horaire	Organisateur
Jusqu'au 27.07	Exposition « Matières à patrimoine : l'art de bâtir en région Centre du Moyen-Âge à nos jours »	Musée des Métiers d'Antan	13h00-18h00	Municipalité
Jusqu'à mi-septembre	Jeux vidéo	Bibliothèque		Municipalité
Du 01.07 au 28.08	Balades au fil de l'eau	La Marine	9h-12h 13h-18h	Municipalité
Du 01.07 au 31.08	AquaParc	Étang du Puits	11h45-19h	AquaParc Étang du Puits
Du 01.07 au 30.09	Exposition photos « Les édifices publics de l'ancien canton d'Argent-sur-Sauldre »	Parc		Municipalité
Du 03.08 au 17.09	Exposition « Du grain au pain »	Musée des Métiers d'Antan	13h00-18h00	Municipalité

JUILLET				
Les jeudis	Randonnées découvertes	Devant L'Argentis	8h00	Marcheurs-Randonneurs
Samedi 1 ^{er}	Élection de la Reine de Blancafort et bal	Salle des fêtes		Comité des Fêtes de Blancafort
Dimanche 2	#2 Triathlon de l'Étang du Puits	Étang du Puits	10h00	AS Gien Triathlon
Dimanche 2	Concours de tir à l'arc	Parc du château	8h30	La Flèche d'Argent
Jeudi 6	L'Argentis et ses vieilles bobines « Winchester 73 »	Cinéma L'Argentis	20h00	Les Amis du Cinéma
Samedi 8	Élection de la Reine du Comice	Salle des fêtes de Brinon-sur-Sauldre	20h00	Comité des Fêtes d'Argent
Dimanche 9	Circuit autour du Canal de la Sauldre	Étang du Puits	7h00	Nature Images Découverte
Jeudi 13	Feu d'artifice et bal	Cour du château		Municipalité Comité des Fêtes
Vendredi 14	Défilé patriotique Hommage aux sapeurs-pompiers	Place de la mairie		Amicale des Sapeurs-Pompiers
Jeudi 27	Crimes au Musée	Musée des Métiers d'Antan	20h30	Route Jacques Cœur
Vendredi 28	Richesses de l'étang	Étang du Puits	7h00	Nature Images Découverte

Août				
Les jeudis	Randonnées découvertes	Devant L'Argentis	8h00	Marcheurs-Randonneurs
Vendredi 4	Crimes au Musée	Musée des Métiers d'Antan	20h30	Route Jacques Cœur
Samedi 26	Fête de l'Étang	Étang du Puits		Municipalités d'Argent-sur-Sauldre et de Cerdon

Les Manifestations



	Manifestation	Lieu	Horaire	Organisateur
SEPTEMBRE				
Samedi 2 Dimanche 3	Fermes ouvertes			
Jeudi 7	L'Argentis et ses vieilles bobines « Baby Face »	Cinéma L'Argentis	20h00	Les Amis du Cinéma
Samedi 9	Comice Agricole : journée des agriculteurs, dîner champêtre, soirée dansante, feu d'artifice	Parc et centre-ville		Municipalité Comité des Fêtes Comice Agricole de la Vallée de la Sauldre
Dimanche 10	Comice Agricole : cavalcade	Centre-ville	15h00	Municipalité Comité des Fêtes Comice Agricole de la Vallée de la Sauldre
Samedi 16 Dimanche 17	Journées du Patrimoine	Musée, lavoir, chapelle, glacière	13h30-18h00	Les Amis du Patrimoine & la Municipalité

OCTOBRE				
Du 01.10 au 21.10	Concours de dessin	Bibliothèque		Réseau des bibliothèques
Jeudi 5	L'Argentis et ses vieilles bobines « To be or not to be »	Cinéma L'Argentis	20h00	Les Amis du Cinéma
Dimanche 22	Un patrimoine inscrit dans l'histoire régionale	Étang du Puits	9h00	Nature Images Découverte

NOVEMBRE				
Mercredi 1 ^{er}	Loto	Gymnase La Belle Équipe	14h00	La Pétanque Argentaïse
Jeudi 2	L'Argentis et ses vieilles bobines « Les sentiers de la gloire »	Cinéma L'Argentis	20h00	Les Amis du Cinéma
Jeudi 2	Balade d'automne	Étang du Puits	9h00	Nature Images Découverte
Samedi 11	Cérémonie de commémoration	Place de la Mairie		Municipalité
Samedi 11	Loto	Gymnase La Belle Équipe		Le Comité des Rifles
Samedi 18	Spectacle de Hip-Hop – Cie Entité : L'Art de Réinvestir	Salle des fêtes	20h30	CCLA

DECEMBRE				
Jeudi 7	L'Argentis et ses vieilles bobines « Infidèlement votre »	Cinéma L'Argentis	20h00	Les Amis du Cinéma
Jeudi 7	Championnat régional de tarot	Salle des fêtes		La Fraternelle Argentaïse
Week-end du 9-10	Téléthon	Gymnase La Belle Équipe		
Dimanche 17	Loto	Gymnase La Belle Équipe		La Pétanque Argentaïse